AUTORITÉ DE CONTRÔLE
DES NUISANCES AÉROPORTUAIRES
ACNUSA

Paris, le 21 février 2012

Le Président

Monsieur Olivier LUCAS
Président
AVB
BP 25
91570 BIEVRES

Nos références : 120054

Monsieur le Président,

Je vous remercie de votre courrier. J'ai moi-même beaucoup apprécié nos échanges et regrette de n'avoir pu, comme je le souhaitais, organiser en janvier la réunion que j'avais évoquée devant vous.

En effet il est apparu des différents entretiens menés qu' il convenait en tout premier lieu de lever un malentendu à l'origine de bien des difficultés rencontrées aujourd'hui dans le dialogue local et relatif à la demande exprimée par les élus et que vous relayez vous-même d'une étude sur le fonctionnement actuel et à venir de l'aéroport de Toussus-le-Noble. Cette demande est partagée par tous et répond au besoin de visibilité sur l'avenir. En effet, comme vous nous l'avez dit, la parution de l'arrêté du 29 juillet 2011 est loin d'avoir réglé l'ensemble des problèmes à Toussus-le-Noble et de nouvelles pistes de progrès sont à rechercher.

Vous allez donc recevoir un courrier adressé à tous les membres du comité de suivi et de la commission consultative de l'environnement faisant le point sur la mission que nous avait confiée la ministre et évoquant un certain nombre de pistes de réflexion pour l'avenir de cette plate-forme. Compte-tenu des échéances électorales une réunion du comité de suivi ou de la CCE ne peut être programmée tout de suite, mais elle aura lieu dès que possible.

Mon mandat arrivant à échéance le 8 mars prochain, ce sera mon successeur qui suivra ce dossier. J'espère vivement que des solutions pourront être trouvées permettant une meilleure insertion de la plateforme de Toussus-le-Noble dans son environnement et ceci dans le respect des riverains.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma meilleure considération.

Patricia L. de FORGES

3, place de Fontenoy → 75007 Paris
Tél. : 01 53 63 31 80 → Fax : 01 53 63 31 81
E-mail : contact@acnusa.fr → http://www.acnusa.fr